

La Chronique

SAGE Haut-Doubs ~ Haute-Loue Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux



Actualités du SAGE

Septembre 2012

Mot du Président

L'année 2012 est celle de la consultation sur le projet de SAGE révisé, avant son application en 2013. Suite à sa validation par la Commission Locale de l'Eau en décembre 2011, le projet a été adressé pour avis à 250 personnes publiques : collectivités, chambres d'agriculture et d'industrie, services de l'Etat. Les avis reçus, provenant majoritairement des grosses collectivités et institutions, sont globalement très positifs, et soulignent la nécessité d'une action cohérente, et du maintien des dispositifs de soutien financier.

Dans le souci de partager largement ce projet commun pour l'eau, nous invitons les communes à participer à l'enquête publique prévue du 24 septembre au 24 octobre, et aux réunions publiques à venir. Les avis exprimés seront analysés par la CLE en fin d'année, afin de modifier si besoin le projet de schéma.

Nous comptons sur vous pour être des relais actifs lors de cette étape importante pour nos milieux aquatiques.

Christian BOUDAY
Président de la Commission Locale de l'Eau

Réunion publique

d'information sur le projet de Schéma d'Aménagement & de Gestion des Eaux



Déroulement de l'enquête publique

Le public est invité à s'exprimer sur le projet de SAGE pendant l'enquête publique qui aura lieu du 24 septembre au 31 octobre. Le dossier et le registre d'enquête seront disponibles dans 21 communes du périmètre, soit 19 dans le Doubs (Amancey, Arc sous Cicon, Bians les Usiers, Frasne, Les Hopitaux Vieux, Levier, Malbuisson, Métabief, Montbenoît, Montrond le Château, Morteau, Mouthe, Mouthier Hautepierre, Myon, Nods, Ornans, Pontarlier, Quingey, Valdahon) et 2 dans le Jura (Salins les Bains et Pont d'Héry). L'avis d'enquête publique est consultable en mairies et sur le site internet de la Préfecture du Doubs. Parallèlement, des réunions publiques en présence du Président de la CLE et de représentants de services de l'Etat seront organisées en soirée : le 25 septembre à La Rivière Drugeon, le 3 octobre à Gilley, et le 9 octobre à Nans sous Sainte-Anne.

Structure porteuse:



Partenaires:













L'étude sur la ressource bientôt terminée



L'étude « volumes prélevables » sur le bassin versant du Haut-Doubs touche à sa fin. Les résultats provisoires présentés au comité de pilotage font le portrait d'un bassin versant marqué par les pertes naturelles, et, localement, par des assèchements de petits ruisseaux pouvant résulter de prélèvements ponctuels (fontaines, usages tourisme).

L'équilibre entre les prélèvements et la ressource disponible passe par le respect des débits minimum biologiques, c'est-à-dire les débits minimum nécessaires à la vie aquatique. Les solutions pressenties pour respecter cet objectif sont les économies d'eau, l'amélioration des réseaux (35% de l'eau prélevée est

perdue dans le sol, parfois dans des secteurs éloignés de la prise d'eau), soutien du débit

des cours d'eau par la restauration des milieux aquatiques (suppression de drains, reméandrement), meilleure gestion de la réserve constituée par le lac Saint-Point...

Suite à l'étude, les règles communes pour le partage de l'eau devront être fixées en concertation, sous l'autorité de la Commission Locale de l'Eau.

Réunion de la CLE prévue fin 2012

La CLE se réunira à la fin de l'année pour analyser les avis recueillis pendant la phase de consultation, et modifier, si nécessaire, le projet de SAGE.

Rapport d'experts sur la Loue : un projet de SAGE cohérent

Le groupe d'experts nationaux a rendu son rapport au printemps 2012. Les constats faits sur la qualité de l'eau, les causes de dégradation identifiés, et les actions retenues comme nécessaires dans ce rapport, confortent la stratégie fixée par la CLE et traduite dans le projet de SAGE, avec une action sur plusieurs fronts.

Rapport et synthèse disponibles sur le site de la DDT du Doubs.

Police de l'Eau : un traitement plus efficace des infractions

Une nouvelle convention entre les Parquets* du Doubs et les services de Police de l'Environnement (DDT, ONEMA, ONCFS) a été signée. Cette convention précise notamment les relations de coopération entre les services, dans l'objectif d'un traitement plus efficace des infractions pénales en lien avec la protection de la nature.

* Magistrats chargés de conduire l'action pénale au nom des intérêts de la société



Rencontre à Chantrans « espaces communaux »

Le 27 juin, le syndicat mixte de la Loue a organisé une rencontre pour les élus et employés communaux sur l'entretien des espaces communaux. Après un rappel de l'animation menée en 2010/2011, la place des lavoirs a servi de « terrain expérimental » à différents desherbeurs thermiques, apportés par les municipalités et la FREDON Franche-Comté.





Š

Un outil pour une meilleure gestion des épandages

La Chambre d'agriculture du Doubs termine, en partenariat avec le Conseil Général du Doubs et l'Agence de l'Eau, la cartographie du bassin versant de la Loue. Les cartes sont réalisées à l'échelle de la commune, et indiquent clairement les favorables ou défavorables à l'épandage, en fonction des caractéristiques des sols, et de la présence d'éléments sensibles (dolines, zone de failles, zone humide, cours d'eau...).

Ces cartes, qui ont une valeur informative, peuvent être librement consultées en mairie, ou auprès de la Chambre d'agriculture du Doubs. Le SAGE prescrit la réalisation de cartes communales d'aptitude à l'épandage pour tout le périmètre.



Projet : restauration du Lhaut à Labergement Sainte-Marie

L'association gestionnaire de la Réserve du lac de Remoray poursuit les travaux de restauration des cours d'eau en amont du lac. Après la Drésine et le ruisseau des Vurpillières - abîmés par des rectifications et des curages anciens - c'est au tour du ruisseau du Lhaut de faire l'objet de travaux, pour un montant de 90 000 €, financés par l'Agence de l'Eau RMC (50%), par Réseau Ferré de France (40 %) et par la Fondation du Patrimoine (10 %). L'objectif est de redonner au cours d'eau ses caractéristiques naturelles, et de ré-équilibrer le niveau de la nappe dans les zones humides (cariçaies) proches.

Rappelons que les réhabilitations des ruisseaux des Vurpillères et de la Drésine avaient permis respectivement de multiplier le linéaire par 1.9 et 1.7, de réhausser la nappe de 40 et 80 cm et d'abaisser les températures de 4 et 3 degrés.



L'hétérogénéité et l'attractivité des mosaïques d'habitats ont ainsi été multipliées par 10 pour la Drésine.

Eau et urbanisme : un lien à renforcer

L'aménagement de l'espace est étroitement lié aux enjeux de la gestion de l'eau (zones à préserver type zones humides, impact des rejets, besoins en eau potable...). Pour une meilleure intégration de ces enjeux, les textes prévoient que les documents d'urbanismes (PLU, Scot, cartes communales) doivent être mis en compatibilité avec le SDAGE et avec le SAGE dans un délai imposé. Une rencontre a permis de présenter le projet de SAGE aux acteurs de l'urbanisme : un premier contact visant à favoriser, en amont, une prise en compte des objectifs du schéma.

Vie de la CLE :

avis sur les projets soumis à autorisation Loi sur l'Eau

La CLE a examiné 3 dossiers soumis à autorisation et émis 2 avis favorables ainsi qu'un avis réservé. Ces avis ont été transmis aux les services de l'Etat instructeurs du dossier.

MAÎTRE D'OUVRAGE	COMMUNES	PROJET	AVIS DE LA CLE
Syndicat Mixte du Mont d'Or	JOUGNE, LONGEVILLES MONT D'OR, METABIEF	Création d'une retenue au col du Morond	Favorable avec préconisations
Association des amis de la Réserve naturelle du lac de Remoray	LABERGEMENT SAINTE MARIE	Restauration de la partie aval du ruisseau de Lhaut	Favorable
Commune de Vercel	VERCEL	Projet de restauration de la partie aval du ruisseau de Lhaut	Réservé

Pêches électriques sur la Loue





Courant juillet, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques du Doubs a réalisé une série d'inventaires piscicoles sur la Loue et le Lison, au moyen de pêches électriques. Ces comptages de poissons sont faits dans le cadre d'un programme de recherche de l'Université de Franche-Comté sur le bassin versant de la Loue.

En effet, même si l'éventail des causes de dégradation du milieu est bien connu (excès de nutriments, pollutions toxiques, présence de nombreux seuils...), l'intensité des pressions par secteur, et surtout l'importance des pressions l'une par rapport à l'autre ne sont pas connues, car le fonctionnement du milieu naturel est complexe.

L'objectif du programme de recherche est, à partir d'une analyse croisant plusieurs disciplines scientifiques (chimie, biologie, géologie, sociologie, pédologie), de quantifier et hiérarchiser les causes pour affiner la stratégie d'action sur le bassin.

A la différence de l'expertise nationale, réalisée sur la base d'une synthèse des données existantes (nombreuses mais très disparates), ce programme de recherche comprend l'acquisition de données sur 3 ans, afin d'être en capacité de dégager des tendances solides.

Le principe de la méthode est de soumettre les poissons à un faible champ électrique qui les attire et les tétanise temporairement. Ce laps de temps permet aux techniciens de les capturer à l'épuisette et de les maintenir en vivier le temps de réaliser un comptage par espèce, par taille et par poids. Cette méthode n'est pas dommageable aux poissons, qui sont relâchés dans le milieu naturel après comptage.



Pour tout renseignement:

EPTB Saône et Doubs Structure porteuse du SAGE Haut-Doubs ~ Haute-Loue

Délégation d'Ornans - MNEP 36 rue Saint Laurent - 25290 ORNANS

pauline.lepeule@eptb-saone-doubs.fr Tél.: 03.81.61.26.43 / 06.76.10.17.23



